

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024, à 20 h, tenue dans la salle du conseil municipal, située au 560 chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code municipal du Québec.

Membres présents :

Denise Grenier  
Carolyn Gagnon  
René De La Sablonnière  
Danielle Ferland  
Bertrand Quesnel

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Monsieur Éric Paiement, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20 h 31.

\*\*\*\*\*

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, chacun reconnaît l'avoir reçu.

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)  
(Des avis publics ont été affichés aux endroits prévus par la municipalité, tels qu'exigés par la loi)

**Résolution no : 12808-2024**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Ouverture de la période de questions en salle, il est : 20 h 30.

Personnes présentes : 6

Sujet abordé : aucun.

Fermeture de la période de questions en salle, il est 20 h 33.

\*\*\*\*\*

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025**

**Résolution no : 12809-2024**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU BUDGET 2025**

ATTENDU Que les revenus et dépenses prévues s'établissent comme suit :

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT :</b>	
Taxe foncière – Sûreté du Québec	155 333 \$
Taxe foncière – Quote-Part MRC	136 611 \$
Taxe foncière – Équipements supralocaux	48 000 \$
Taxe foncière – Générale	1 313 308 \$
Remboursement de taxes et taxation complémentaire	2 500 \$

Dette autopompe	20 000 \$
Brancher Antoine-Labelle (Réseau fibre optique)	100 000 \$
Gestion des matières résiduelles	196 000 \$
Immobilisation du traitement des boues septiques	9 300 \$
Taxes centres de service 911	6 500 \$
Compensations tenants lieu de taxes	222 907 \$
Services rendus	390 895 \$
Imposition de droit	72 300 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	32 270 \$
Autres revenus	330 800 \$
Transferts gouvernementaux	817 300 \$
Amortissement	376 522 \$
Transfert du surplus libre au fonctionnement	223 203 \$
Affectation du fonds de roulement	160 000 \$
Affectation fonds réservé aux élections 2025	20 000 \$
<b>TOTAL REVENUS :</b>	<b>4 638 749 \$</b>
<b><u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u></b>	
Administration	958 391 \$
Sécurité publique (Sûreté du Québec – sécurité incendie – sécurité civile)	421 179 \$
Travaux publics été	765 989 \$
Travaux publics hiver	507 816 \$
Hygiène du milieu	215 656 \$
Environnement	138 604 \$
Santé & Bien-être	7 800 \$
Aménagement urbanisme	165 427 \$
Brancher Antoine-Labelle (Réseau fibre optique)	100 000 \$
Promotion & développement économique	67 533 \$
Loisirs	474 684 \$
Culture & bibliothèque & garderie	135 130 \$
Frais de financement	58 540 \$
<b>SOUS-TOTAL DÉPENSES:</b>	<b>4 016 749 \$</b>
Financement	267 000 \$
Remboursement fonds roulement	89 000 \$
Activités investissements	261 000 \$
Fonds réservé futures élections	5 000 \$
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>4 638 749 \$</b>

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Carolynne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, que les prévisions budgétaires équilibrées de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, revenus et dépenses pour l'année 2025, soient adoptées telles que ci-dessus décrites, au montant de 4 638 749 \$ et qu'une reproduction soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité et qu'un document explicatif est disponible pour les gens présents lors de cette présente séance extraordinaire.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

## **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

**Résolution no : 12810-2024**

### **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

**ATTENDU** *Qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;*

**ATTENDU** *Que le plan triennal d'immobilisations se présente comme suit :*

<b>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027</b>				
<b>PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</b>				
<b>TRAVAUX ET ACQUISITIONS</b>	<b>MODE DE FINANCEMENT</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
AFFICHAGE / EMBELLISSEMENT MUNICIPAL	Fonds général / Surplus	25 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
BORNE RECHARGE ÉLECTRIQUE	Subvention / Fonds général / Surplus			50 000 \$
CAMION DE DÉNEIGEMENT 2023	Crédit-Bail 60 mois (Fin 2028)	83 000 \$	83 000 \$	83 000 \$
CAMION 6 ROUES	Crédit-Bail 60 mois (Fin 2030)	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
RÉTROCAVEUSE 2021	Crédit-bail 84 mois (Fin 2027)	32 100 \$	32 100 \$	32 100 \$
TRACEUR MARQUAGE CHAUSSÉE	Fonds général	15 000 \$		
PLAQUE COMPACTION RÉVERSIBLE	Fonds général	10 000 \$		
ÉCLAIRAGE + MOBILIER PARC INTERGÉNÉRATIONNEL	Subvention / Fonds général	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
ÉCLAIRAGE + MOBILIER / BAIE DES CANARDS	Subvention / Fonds général			10 000 \$
JEUX D'EAU + POINT D'OMBRE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL	Subvention / Fonds général / Surplus	20 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
DÉFIBRILATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ	Fonds général	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$
AMÉLIORATION SENTIERS NATURE	Subvention / Fonds général	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
TECQ 2025-2029 INVESTISSEMENTS (Ponceau – infra – drainage)	Fonds général (Niveau de maintien)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
TECQ 2025-2029 (Pavage)	Subvention TECQ		400 000 \$	400 000 \$
PROGRAMME AIDE VOIRIE LOCALE (Investissement)	Règlement emprunt	150 000 \$	150 000 \$	
PROGRAMME AIDE VOIRIE LOCALE (Pavage)	Subvention PAVL	300 000 \$	300 000 \$	
SKATE PARC / BMX / VÉLOS	Fonds général	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
RÉNOVATION ÉGLISE	Subvention / Fonds général	15 000 \$	15 000 \$	100 000 \$
BIBLIOTHÈQUE / GARDERIE	Subvention / Règlement emprunt / Fonds général	400 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
AFFICHEUR DE VITESSE	Fonds général	8 500 \$	8 500 \$	8 500 \$
AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER	Subvention / Fonds général	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$
ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Fonds général	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
PATINOIRE	Subvention / Fonds général / Règlement d'emprunt	500 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
TERRAIN PICKLEBALL	Subvention / Fonds général / Surplus	14 300 \$	13 100 \$	13 100 \$
TERRAIN SHUFFLEBOARD	Subvention / Fonds général		30 000 \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 745 400 \$</b>	<b>1 349 200 \$</b>	<b>1 009 200 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>		<b>4 103 800 \$</b>	

**EN CONSÉQUENCE** *Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, tel que présenté.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**(LES QUESTIONS DOIVENT ÊTRE UNIQUEMENT EN LIEN AVEC LE BUDGET ET/OU LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS)**

*Ouverture de la période de questions en salle, il est : 20 h 48.*

*Personnes présentes : 6*

*Questions posées :*

- Bornes recharges électriques*
- Hygiène du milieu*
- Administration*
- Surplus accumulé*

*Fermeture de la période de questions en salle, il est 21 h 18.*

\*\*\*\*\*

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Résolution no : 12811-2024**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance extraordinaire en date du 10 décembre 2024.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**


**Résolution no : 12812-2024**

**FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, de clore la séance extraordinaire du 10 décembre 2024.*

**Adoptée**

*Il est 21 h 19.*

 *Je, Normand St-Amour, maire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
*Normand St-Amour, maire*

\_\_\_\_\_  
*Éric Paiement, secrétaire-trésorier*

 *Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion extraordinaire du 10 décembre 2024 par la résolution # 12811-2024.*